

Journal de Roubaix

Quarante-huitième année. — N° 8.

Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX

JEUDI 8 JANVIER 1903.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes...
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix...
A Tourcoing...
A Valenciennes...
A Paris et à Bruxelles...
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principales librairies.

UN DISSIDENT

M. Clémenceau, à qui la langue politique est redevable du mot « bloc », n'est pas un élément très homogène du parti ministériel. Il a des idées personnelles, qui ne sont pas toujours justes, et une logique à lui qui n'est pas toujours impeccable ; mais il raisonne. Raisonne au milieu d'une majorité qui ne veut pas entendre et en face d'un gouvernement qui ne veut pas comprendre. C'est presque se poser en adversaire. Parmi les forces brutales, la force intellectuelle agit comme un dissolvant qui en détruit la cohésion. Ayant toujours préféré ce qui est tranchant à ce qui est obtus, il est difficile que M. Clémenceau s'identifie au bloc dont il est le parain involontaire.

Il a signalé sa rentrée au Sénat par un discours plein de réserves à l'égard du ministère. Il n'approuve pas la politique actuelle de M. Combes contre la liberté d'association et, d'avance, il s'inscrit pour combattre sa politique future contre la liberté d'enseignement.

Dans un récent article publié par un revue anglaise, la *National Review*, M. Clémenceau précise et accentue ses idées. Il se montre passionnément et aveuglément hostile aux congrégations religieuses, qu'il appelle des instruments de servitude, et s'il blâme la loi du 1er juillet 1901 et l'application qu'on se propose d'en faire, c'est moins parce qu'il les trouve odieuses que parce qu'il les croit inopérantes. Il n'admet pas qu'on fasse un sort différent aux congrégations enseignantes et aux congrégations hospitalières ou contemplatives. « C'est, dit-il, un acte d'arbitraire étranger à toute notion de droit. » La logique réclame qu'on les exécute toutes en bloc. Mais, les bons sens reprennent le dessus sur la passion, M. Clémenceau ajoute :

« Je suis donc obligé de déclarer d'avance que la loi Waldeck-Rousseau fera beaucoup de tapage et suscitera beaucoup de conflits, sans aucun avantage profond... Cette politique aura pour résultat de faire vivre les passions de part et d'autre, de faire criser et attiser la liberté de conscience, de développer chez nos gouvernants et chez nos parlementaires le goût des actes d'arbitraire. »

Afin d'éviter ces actes d'arbitraire successifs, le sénateur radical aurait désiré qu'on les accomplît d'un seul coup, sans doute pour n'en pas prendre l'habitude. Mais, une fois brisé « l'organe d'oppression théocratique » qu'il s'obstine à voir dans les congrégations, il n'imagine pas « quelle raison valable on pourrait donner pour restreindre au détriment de l'Église la liberté d'enseignement, ou tout autre partie de la liberté légitime de parler ou d'agir » ; et il conclut ainsi :

« Le droit sera le même pour tous les citoyens, identique la liberté. Qu'est-ce que l'Église pourra demander de plus ? Le droit de se réunir pour vivre en commun, pour prier, pour enseigner ? Elle l'exercera tout à son aise par le moyen des sociétés civiles, où le droit de chacun se trouve garanti par la loi, au lieu d'être écrasé comme dans la congrégation. »

A moins qu'il n'y ait, dans cette conclusion, une équivoque soigneusement cachée, M. Clémenceau est plus près d'être d'accord avec nous qu'avec son parti, qui repousse le droit commun, « la liberté identique », que nous réclamons. Personne ne demande à l'État de conserver les vœux religieux par une sanction légale ; l'idée de créer pour les congrégations un droit spécial appartenant au propre aux jacobins déguisés, la liberté d'association suffit aux catholiques pour leur enseignement et pour leurs œuvres, et M. Clémenceau déclare qu'il n'y a aucun « raison valable » pour la leur refuser. C'est le désaveu de la politique de M. Waldeck-Rousseau et de M. Combes, et la preuve de l'incompatibilité qui existe entre tout homme d'intelligence et la masse brutale du « bloc ».

P. F...

INFORMATIONS

LE PROCHAIN VOYAGE DE KRONPRINZ. — LE BRUIT D'UNE VISITE POSSIBLE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.
Bruxelles, 6 janvier. — Le bruit court ici que le gouvernement allemand tâterait actuellement le gouvernement français, pour examiner si une visite du Kronprinz au Président Loubet, après ses visites au Tsar et au Roi d'Italie ne serait pas possible.

LA RETRAITE DE L'AMIRAL GERVAIS

Paris, 6 janvier. — Dès le jour où atteignant le 50^{ème} âge, l'amiral Gervais se vit obligé de quitter la marine, l'opinion publique réclama qu'il reçût le suprême honneur de la médaille militaire. M. Pelléan lui la sœur d'oreille. Qu'aurait dit, on s'effraie. M. Tissier ?

« Si faut en croire les on-dit, le Conseil de l'Ordre

de la Légion d'honneur serait résolu à réparer l'injustice dont est victime l'amiral, et il prendrait, à défaut du ministre, l'initiative de la proposition.

LES CONGRES INTERNATIONAUX D'AGRICULTURE
Rome, 6 janvier. — Le Congrès international d'agriculture aura lieu du 19 au 23 avril. Pour la France, le Comité d'honneur comprend MM. Jules Méline, Ribot, Gomot, Tisserand, marquis de Vogüé, d'Aubré, Paisant, Vassier.

MORT DU DOCTEUR PANAS, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ACADEMIE DE MEDECINE
Paris, 6 janvier. — On annonce la mort, à l'âge de 70 ans, du docteur Panas, ancien Président de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté, et chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu. D'origine grecque, le docteur Panas était venu étudier la médecine à Paris, où il avait pour maître Nélaton. Reçu docteur en 1860, il était fait naturalisé ; successivement chargé des services de chirurgie dans divers hôpitaux, le docteur Panas fut, en outre, nommé, en 1870, professeur d'ophtalmologie, et, la même année, fut élu membre de l'Académie de médecine, dont il devint Président. Le docteur Panas laisse de nombreux ouvrages. Il était décoré de la Légion d'honneur depuis 1871.

LES NOUVEAUX CHEVALIERS
Paris, 6 janvier. — Dans la promotion de la Légion d'honneur, faite par le Ministre de l'Intérieur, cinq croix de chevaliers sont attribuées à la Presse. Dans la Presse parisienne, les croix sont données à MM. Madeline et Raymot ; dans la Presse départementale, elles sont données à MM. Fenoux, du *Petit-Ileuvre*, Mourgues, du *Moniteur du Puy-de-Dôme*, et Derogee, du *Petit-Gironde*.

LE MOTIF DU RAPPEL DE M. DE NOAILLES
Berlin, 6 janvier. — L'Empereur a reçu, à midi, en audience de congé, le marquis de Noailles, ambassadeur de France, qui est remplacé, comme on sait, par M. Bihourd. M. de Noailles a été rappelé malgré ses services, parce que Mme de Noailles entretenait une école congréganiste dans un immeuble dont elle était propriétaire.

Berlin, 6 janvier. — L'Empereur a fait présent de son buste en marbre au marquis de Noailles.

UN PROCES ENTRE JOURNAUX SPORTIFS
Paris, 6 janvier. — Nous devons compléter l'information que nous avons donnée relativement au procès entre les journaux *Vélo* et *Auto-Vélo*.

Il est exact que le jugement de la 4^e Chambre d'appel de Paris, qui a supprimé le titre de *Auto-Vélo* le mot « Vélo », mais il est juste d'ajouter que la Cour, par le même jugement, n'a pas fait droit à la demande en 75.000 francs de dommages et intérêts que formait le *Vélo* pour usurpation de nom.

LES OBSEQUES DE M. PIERRE LAFFITTE
Paris, 6 janvier. — La date des obsèques de M. Pierre Laffitte, directeur du positivisme, est définitivement arrêtée à dimanche prochain, 11 janvier. Le convoi partira à midi précis de la maison d'Auguste Comte, 10, rue Montparnasse-les-Princes et se rendra directement au Père-Lachaise où l'inhumation aura lieu dans la sépulture de la famille Laffitte. La lettre de faire part commence ainsi :

« Vivre pour autrui. — Ordre et progrès. »
« Vous êtes prié d'assister aux obsèques de M. Pierre Laffitte, directeur du positivisme, etc., décédé le 4 mois 115 (4 janvier 1903), etc. »

Les positivistes étrangers seront représentés par le docteur Bridgès et le chef des positivistes anglais, M. Harrison, sera représenté par son fils. Tous deux prononceront des discours.

M. Emile Corat prendra la parole au nom des patriotes parisiens. On ne sait encore qui parlera au nom du Collège de France. Il est probable que ce sera M. Levasseur.

UNE FETE PATRIOTIQUE A BREST

Brest, 6 janvier. — Aujourd'hui, place du Château, a eu lieu la présentation du drapeau aux jeunes soldats du 1^{er} de ligne, de la classe 1901, arrivés au corps en novembre. Le colonel Barrat a prononcé une allocution vibrante de patriotisme ; il a rappelé les batailles inscrites sur le drapeau et exalté l'amour de la patrie. Le colonel a remis ensuite les décorations du jour de l'An. Un brillant défilé eut lieu ; les officiers saluèrent le drapeau de l'épée. Une foule énorme assistait à cette fête.

LA RUSSIE ET LA PORTE

Constantinople, 6 janvier. — A la suite de l'autorisation donnée à la Russie par la Porte de faire passer par les Dardanelles quatre contre-torpilleurs venant de la Baltique pour se rendre dans la mer Noire, l'ambassade d'Angleterre a remis une note déclarant qu'elle demanderait pour elle le même droit. Le Sultan a voulu aussitôt revenir sur la permission qu'il avait accordée à la Russie, mais l'ambassade russe insiste pour l'exécution de la promesse faite.

DANS LES BALKANS

Paris, 6 janvier. — La *Paix* publie la dépêche suivante :
« Saint-Petersbourg, 6 janvier. — Les journaux russes annoncent que l'entente est conclue entre la Russie, l'Autriche, la Bulgarie et la Serbie en ce qui concerne la Macédoine.
« Si la Porte refuse d'exécuter les réformes qui lui seront demandées, la Russie et l'Autriche prendront l'affaire en main, avec ou sans la collaboration des autres puissances.
« Les journaux ajoutent qu'une note rédigée en termes très catégoriques sera adressée à la Porte. Ce sera le dernier avertissement donné par la Russie. »

On affirme de plus que la France est absolument d'accord avec la Russie et que déjà une note très énergique a été remise à la Porte par M. Bapst, le chargé d'affaires de France.

LA MORT DE M. SAGASTA

Le chef du libéralisme dynastique d'Espagne, qui vient de mourir, était âgé de soixante-quinze ans. Après s'être voué aux études scientifiques, il se donna de bonne heure à la politique.

Pendant la première partie de sa vie, qui s'étend de 1854 à la Révolution de 1868, il professa des idées avancées, attaqua le pouvoir, contesta la valeur de la méthode légale. Plusieurs fois il fut forcé de se réfugier en France, en Angleterre, en Portugal. En 1866, il est même condamné à mort.

Le bouleversement de 1868, qui jette à bas le royaume absolutiste, le porte au pouvoir. Ministre de l'Intérieur, il commença à évoluer, en poursuivant le parti républicain ; puis il devint président

de démissionner s'il a encore une étincelle de patriotisme. Lui disparu, les difficultés où se débat le pays s'arrangeront.

Les Allemands et les Anglais, qui prenaient quelques précautions, il y a encore quelques jours, ne cachent plus l'assistance effective qu'ils prêtent à la révolution.

Caracas, 6 janvier. — La panique financière, survenue à la suite de l'impossibilité dans laquelle se trouve la Banque du Venezuela de rembourser ses billets, est momentanément apaisée. Les principaux négociants de Caracas, de la Guayra, de Valencia et de Puerto-Cabello ont tous décidé d'accepter les billets de banque pour tous les paiements.

LA SITUATION AU MAROC

Madrid (Gibraltar), 6 janvier. — Suivant des informations du Maroc, parvenues ici, les tribus insurgées se soumettent au Sultan et le malaise général décroît ; néanmoins, on mande de Oujda que le pacha a réuni les principaux Maures de la ville qui ont décidé d'acheter aux puissances amies des armes et des munitions pour les cas où les Kabyles Beni-Der et Ouadrar attaqueront la ville. On ajoute que des Marabouts parcourent les tribus Kabyles prêchant les miracles du prétendant.

Tanger, 6 janvier. — Les courriers officiels viennent d'arriver aux légations étrangères ; ils déclarent que la situation ne s'est pas modifiée ; on est inquiet de savoir ici si l'expédition contre les rebelles est partie. Sir Harry Mac-Léan, principal agent des intrigues anglaises au Maroc, qui s'était précipitamment enfui de Fes, après la défaite des troupes chrétiennes, est retourné auprès du Sultan, ce qui semble établir que le danger est passé.

UNE SENTINELLE ATTAQUÉE A TOULON

Toulon, 6 janvier. — Un soldat de la quatrième compagnie du 8^e régiment d'infanterie coloniale, placé en sentinelle au fort Mahouquet, a été attaqué par des malfaiteurs, qui ont tiré trois coups de revolver dans sa direction, sans toutefois l'atteindre. Le factotum a répondu par un coup de fusil sur ses agresseurs, qui ont pris la fuite. L'arme a été donnée immédiatement dans les postes, et des recherches, qui sont restées sans résultat, ont été faites aussitôt.

LES TROUBLES DE MARGUERITE

Un incident
Montpellier, 6 janvier. — L'incident soulevé hier par M^{rs} Chamayou et Grollier a eu sa répercussion ce matin.

La cour a statué sur les conclusions déposées, au nom des cinquante et un défenseurs par M^{rs} Grollier qui demandait acte de ce que, contrairement à la loi, le témoin Monteil s'était livré à des appréciations personnelles. La cour déboute les avocats, rejette les conclusions, attendu que le témoin n'a pas outrepassé ses droits. Alors, coup de théâtre, les défenseurs se lèvent tous, quittent leur place et on les voit successivement défilier à la queue leu-leu, chacun soulevant sa toque en passant devant la cour.

La cour est restée en séance et a fait appeler un témoin, mais, après quelques instants d'attente, voyant que les défenseurs ne rentraient pas, elle suspendit la séance.

Elle est reprise une demi-heure après. Un des cavaliers qui accompagnait M. Monteil est appelé pour déposer. Il raconte qu'il a été frappé de coups de matraque.

A ce moment le bâtonnier, M^{rs} Laurent-Racanié, entre et s'assied tout seul au banc de la défense.

La disposition se poursuit, mais personne n'y fait attention. Le bâtonnier prie le président de lui faire l'honneur de lui accorder la parole au nom du barreau de Montpellier.

Celui-ci, dit-il, se trouve froissé et ému par certains incidents qu'il faudrait éviter, pour le respect que l'on se doit entre magistrats et défenseurs. Ils doivent être d'autant plus évités, qu'en plus de l'intérêt de la justice elle-même, il y a l'intérêt des défenseurs, qui sont à la cour d'assises, chargés d'une mission des plus délicates.

Il demande au président de suspendre l'audience et de lui accorder une entrevue, afin que par des sentiments de conciliation réciproques, l'incident soit clos.

Le procureur général fait appel aussi à l'esprit de modération et le président, déclarant être animé du même esprit, lève l'audience.

L'audience est reprise à 4 heures 20. Les défenseurs ne sont pas présents. Le président leur envoie un huissier pour les avisés de l'ouverture de l'audience. L'huissier revient et remet au président un pli cacheté. Le procureur général prie la Cour, avant de prendre des réquisitions sévères d'épuiser tous les moyens de conciliation.

L'audience est donc levée pour un instant. La Cour rentre à cinq heures. Les défenseurs sont toujours absents. Le procureur requiert alors contre les avocats, l'article 38 du décret du 14 décembre 1810. Les accusés questionnés exigent la présence de leurs défenseurs.

La Cour décide qu'elle délibérera en Chambre du Conseil. Le procureur général demande que soient nommés d'office de nouveaux avocats.

L'audience est renvoyée à demain. Ces incidents sont très commentés et produisent une grosse émotion au Palais et en ville.

AU VENEZUELA

La Guayra, 6 janvier. — Matos attend la prise de Coro pour retourner au Venezuela et reprendre le commandement des forces révolutionnaires. Il a lancé un manifeste appelant sous les armes tous ses partisans et les ennemis du gouvernement actuel. Il compte sur le concours du général Rolando, dont les forces partiraient de Coro pour marcher sur Caracas.

La Guayra, 6 janvier. — Un sérieux engagement s'est produit à Guatire, à trois kilomètres de Caracas, entre les révolutionnaires et les partisans de Castro. Les derniers, qui étaient au nombre de 1.500 obéissaient aux généraux Ramoa et Penalosa. Comme toujours, les deux partis s'attribuent la victoire.

Le général Penalosa, qui est à la tête des forces révolutionnaires en marche, a lancé une proclamation qu'ont signée d'autres chefs. Il adjure Castro

de se retirer, car il a encore une étincelle de patriotisme. Lui disparu, les difficultés où se débat le pays s'arrangeront.

Les Allemands et les Anglais, qui prenaient quelques précautions, il y a encore quelques jours, ne cachent plus l'assistance effective qu'ils prêtent à la révolution.

Caracas, 6 janvier. — La panique financière, survenue à la suite de l'impossibilité dans laquelle se trouve la Banque du Venezuela de rembourser ses billets, est momentanément apaisée. Les principaux négociants de Caracas, de la Guayra, de Valencia et de Puerto-Cabello ont tous décidé d'accepter les billets de banque pour tous les paiements.

LA SITUATION AU MAROC

Madrid (Gibraltar), 6 janvier. — Suivant des informations du Maroc, parvenues ici, les tribus insurgées se soumettent au Sultan et le malaise général décroît ; néanmoins, on mande de Oujda que le pacha a réuni les principaux Maures de la ville qui ont décidé d'acheter aux puissances amies des armes et des munitions pour les cas où les Kabyles Beni-Der et Ouadrar attaqueront la ville. On ajoute que des Marabouts parcourent les tribus Kabyles prêchant les miracles du prétendant.

Tanger, 6 janvier. — Les courriers officiels viennent d'arriver aux légations étrangères ; ils déclarent que la situation ne s'est pas modifiée ; on est inquiet de savoir ici si l'expédition contre les rebelles est partie. Sir Harry Mac-Léan, principal agent des intrigues anglaises au Maroc, qui s'était précipitamment enfui de Fes, après la défaite des troupes chrétiennes, est retourné auprès du Sultan, ce qui semble établir que le danger est passé.

de démissionner s'il a encore une étincelle de patriotisme. Lui disparu, les difficultés où se débat le pays s'arrangeront.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

L'option de M. Combes
La Rochelle, 6 janvier. — M. Combes a fait connaître à ses amis que, élu en Corse et dans la Charente-Inférieure, il optera pour ce dernier département.

Il a de plus informé M. Huret, ancien conseiller général de Saintes, qu'il était nommé chevalier de la Légion d'honneur ; M. Huret est directeur de *l'Indépendant*, le journal qui vient de faire une campagne active en faveur du Président du Conseil.

Conséquences des élections
Paris, 6 janvier. — Les élections sénatoriales ont pour conséquence de rendre vacants les sièges de 9 députés élus sénateurs ; ce sont les sièges, pour l'Alsace, de MM. Giacomini, député radical ministériel de La Palisse, et Ville, député de même nuance de la deuxième circonscription de Moulins ; pour les Alpes-Maritimes, de M. Rouvier, ministre des finances, député de Grasse, deuxième circonscription ; pour la Charente-Inférieure, de M. Garnier, député ministériel de Marçonnais ; pour la Corse, de M. Giacomini, député ministériel de Corte ; pour la Creuse, de M. Mazière, député radical-socialiste d'Aubusson ; pour le Doubs, de M. de Moutiers, député progressiste antiminstériel de Baume-les-Dames ; pour la Drôme, de M. Maurice Faure, ancien député radical-socialiste ministériel de la première circonscription de Valence ; pour le Tarn-et-Garonne, de M. Chabrie, député radical de Moissac.

On sait qu'aux termes de la loi, ces sièges vacants doivent être pourvus dans le délai de trois mois, mais à partir de la date de validation des nouveaux sénateurs élus.

On parle de M. Viviani, battu à Paris, comme candidat sérieux à la succession de M. Maurice Faure. Il est également question des candidatures de M. Paul Faure, ancien député d'Orange et de M. Albert Le Roy, professeur à la Sorbonne. A Oannes, on annonce que M. Gillette-Arimond, vice-président de la Chambre de commerce, a accepté la candidature qui lui était offerte par divers Comités au siège législatif devenu vacant à Grasse par suite de l'élection de M. Rouvier au Sénat. Ce candidat se placera sur le terrain de la défense et de l'action républicaines.

L'élection de la Guadeloupe
Paris, 6 janvier. — Une dépêche fait connaître le résultat définitif de l'élection sénatoriale de La Guadeloupe, dans laquelle, comme nous l'avons dit, M. Cicéron, sénateur radical sortant, a été réélu. M. Cicéron l'a emporté par 189 voix contre 95 à son concurrent socialiste guesdiste, M. Elie May.

L'affaire Humbert
Les déclarations de M. du Paty de Clam
Un de nos confrères de province a interviewé M. Joseph Reinach au sujet des déclarations de M. du Paty de Clam. M. Joseph Reinach a contesté les dires du colonel. Il a terminé par cette phrase :

« Le Gaulois devrait bien publier in extenso la déposition de M. du Paty de Clam. Cette publication générale de faire demander à M. le colonel, aujourd'hui général Panizzardi, par commission rogatoire, quelques précisions qui pourraient être intéressantes, au sujet des rapports de Schwartzkoppen et d'Esternazy. »

L'INSTRUCTION
Paris, 6 janvier. — La journée a été calme aujourd'hui au Petit Parquet. Les magistrats instructeurs n'ont interrogé aucun des inculpés ; cependant Frédéric Humbert a été amené à cinq heures au Cabinet de M. Leydet, pour une rectification matérielle. On dit que l'état de santé du mari de la célèbre emprunteuse est toujours mauvais, et qu'il est possible qu'il soit, d'ici quelques jours, transféré à l'infirmerie ; il sera probablement interrogé demain ainsi qu'Emile Daurignac. MM. Leydet et André ont, en effet, préparé aujourd'hui, les interrogatoires de ces deux prévenus.

De leur côté, et pour être solidement documentés, M. Luchet, Henri Robert, et André Hesse ont, dans l'arrière-cabinet des magistrats, étudié la procédure.

On dit que la Grande Thérèse sera interrogée après-demain. En attendant, elle continue à se plaindre. La cellule qui lui a été attribuée hier, et qui est la troisième qu'elle occupe à la Conciergerie, ne lui convient pas plus que les précédentes. La dame aux cent millions trouve qu'elle manque de confortable, et, par l'intermédiaire du directeur de la prison, elle a demandé à M. Leydet, de lui trouver un autre local.

Au Palais, on commente beaucoup les lenteurs de l'instruction ; on se demande si les juges ne veulent pas laisser la curiosité publique. Cependant les magistrats instructeurs se défendent en déclarant que la loi de 1898 sur l'instruction contradictoire leur crée d'immenses difficultés. Les prisonniers, disent-ils, ne doivent rien ignorer des réponses faites par chacun d'eux, et cela leur permet d'éviter les contradictions. Pour les confondre, nous serons obligés de les accabler sous le poids des témoignages que nous avons sous la main.

Au sujet du système employé pour se défendre, par Honoré Daurignac, qui, on le sait, prétend que les employés des postes qui l'ont reconnu comme étant la personne venue pendant plusieurs années retirer les lettres à l'adresse des frères Crawford l'ont confondu avec son sosie, le fils Muller, un des

— Si vous m'ordonnez de voir, je verrai...
— Et si je vous interroge, vous répondrez ?
— Oui.

Fritz Horner se tourne vers Jean Vaubaron.
— Le hasard vous favorise... lui dit-il, rarement la somnambule m'a paru mieux clairvoyante et plus docile...
— Puis-je lui demander maintenant ce que j'ai tant d'intérêt à savoir ?... fit le mécanicien, qui ne soupçonnait ni jonglerie, ni charlatanisme, dans ce qui se passait sous ses yeux.

— Vous le feriez en vain, répliqua le docteur, elle ne pourrait ni vous entendre ni vous répondre... C'est à moi directement que vous devez parler, et je lui répéterai vos questions... Mais d'abord il me faut la mettre en rapport magnétique avec la personne qui vous intéresse...
Fritz Horner prit le médaillon remis dans ses mains par Vaubaron, un instant auparavant ; il appuya ce médaillon sur le côté gauche de la poitrine de Pamela, et il dit en même temps :

— Quelle est la femme dont ce bijou contient des cheveux ?
Ce ne fut pas la somnambule qui répondit à cette question.

A peine le magnétiseur venait-il d'interroger, qu'une voix enfantine, mais si tremblante, si changée, que Vaubaron tressaillait en l'entendant et qu'il eut peine à la reconnaître, s'éleva dans l'obscurité transparente de la partie la plus éloignée du cabinet, et cette voix, celle de Blanche, murmura distinctement :

— Silence, enfant ! s'écria le docteur, ne troubles pas les mystères qui s'accomplissent en votre présence, mais que vous ne pouvez comprendre...
(A suivre).
JULIA MARY.

FEUILLETON DU 8 JANVIER 1903 N° 48

LA VOYANTE

BLANCHE VAUBARON
PAR XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE
XIV. — (SUITE)
La réputation du magnétiseur grandit et se propagea comme un incendie dans un toit de chaume. Les dupes affluèrent. Bientôt Fritz et Pamela ne suffirent qu'à grand-peine aux demandes des consultations.

Chaque client payait un louis. Le docteur gardait les deux tiers de la somme et la somnambule se trouvait très heureuse d'empêcher le dernier tiers.

Telle était la situation de Fritz Horner et de son associé, ou plutôt de sa complice, au moment où nous venons de présenter à nos lecteurs ces deux nouveaux personnages.

Eut-être la description de l'intérieur du cabinet et le rapide croquis du médecin allemand auront-ils suffisamment fait comprendre l'émotion passagère, mais profonde, de Jean Vaubaron.

— Monsieur, lui dit le magnétiseur de cette voix gutturale et germanique avec laquelle il avait appelé le numéro 7, mon temps et celui de mademoiselle (il désignait Pamela) sont précieux pour l'instant... Nous n'avons pas le droit d'en perdre une minute... Dites-moi donc tout de suite et très brièvement ce qui vous amène... ou plutôt répondez à mes questions sans ambages et sans périphrases... Est-ce pour vous-même que vous venez consulter la somnambule ?

— Non... répondit le mécanicien.

— Pour l'enfant qui vous accompagne ?
— Non plus.
— Pour qui donc, alors ?
— Pour une personne qui m'est bien chère, et que la maladie cloue sur son lit de souffrance... Je veux connaître les moyens (s'il en existe) de la soulager... de la sauver... Votre science pourra-t-elle m'apprendre tout cela, monsieur ?

— La science dont je suis le ministre, et dont mademoiselle est la prêtresse inspirée, n'a point de limites. Vous saurez donc ce que vous voulez savoir, si toutefois vous avez eu soin de vous munir d'un objet ayant appartenu à cette personne ou ayant été porté par elle... Ceci est indispensable.

Ces paroles firent passer un frisson d'inquiétude dans les veines du mécanicien. Il n'avait pas même songé à prendre cette précaution, que le docteur déclarait indispensable.

Par bonheur, il se souvint que, depuis le jour de son mariage, il portait sans cesse sur sa poitrine, suspendu à un cordon de soie, un médaillon renfermant sous son double verre une petite niche de cheveux soyeux et cendrés de Marie.

Il détacha ce médaillon et il le présenta à Fritz Horner.

— C'est bien... fit alors ce dernier. Je vais endormir la Voyante.

Puis il se tourna vers la somnambule, et demanda :

— Pensez-vous, mademoiselle, que le sommeil doive se faire attendre longtemps ?

— Non, répondit Pamela d'une voix si basse qu'elle était à peine distincte. Il viendra vite, je le sens... Ne m'écartez donc point sous des torrents de fluide... épargnez-moi, car je suis brisée.

Le docteur Fritz fit un signe d'adhésion et commença les passes magnétiques.

L'indication exacte de la mise en scène du tableau que nous allons placer sous les yeux de nos lecteurs est indispensable pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Voici comment nos personnages se trouvaient disposés dans le cabinet du magnétiseur.

D'abord, sur le premier plan, c'est-à-dire au centre de la pièce et sous les clartés de la lampe astrale, Pamela, toujours à demi-couchée dans le fauteuil qu'elle n'avait pas quitté un instant.

En face d'elle, et tournant le dos à Jean Vaubaron, Fritz Horner, debout, le haut du corps légèrement incliné, et les deux mains étendues vers la somnambule.

Derrière lui, à trois ou quatre pas, en pleine lumière, Jean Vaubaron, muet, immobile, très pâle, très agité, et se disant tout bas qu'il allait connaître dans un instant le mot, consolant ou terrible, de l'énigme de vie ou de mort.

Enfin, au même plan que Pamela, mais sur le côté, dans une pénombre à peine lumineuse et près du divan, la petite Blanche, les yeux largement ouverts étonnés, inquiète, presque effrayée, et se demandant, sans pouvoir se répondre, si elle était au moment d'assister à un nouveau spectacle, plus étrange, plus merveilleux encore que celui des figures de cire.

Le médecin allemand, tout en donnant à ses traits d'oiseau de proie une savante et bizarre expression de commandement, continuait ses passes avec une lenteur calculée.

A mesure que ses mains longues et blanches effleuraient presque le visage et la poitrine de Pamela, et semblaient décharger sur elle les effluves du fluide magnétique, la somnambule éprouvait de faibles secousses incessamment renaissantes, et une sorte de trépidation nerveuse agitait tout son corps.

Pen à peu ces tressaillements et ces secousses s'arrêtaient.

L'expression d'un calme profond, d'un repos complet, d'une béatitude infinie, remplaça la fatigue sur la figure de Pamela. Pendant un instant sa tête roula de droite à gauche et finit par s'arrêter sur son épaule droite. Ses paupières s'abaissèrent et sa respiration se ralentit.

Fritz Horner prit un air triomphant et discontinua ses passes.

— Elle dort... murmura-t-il en se retournant vers Jean Vaubaron.

— Elle dort... répéta le magnétiseur.
— Et, demanda timidement Jean Vaubaron, mademoiselle peut parler malgré le profond sommeil dans lequel elle est plongée ?